

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin mars 2019

MARTINIQUE

	février 2019	mars 2019 *	Cumul de janvier à mars		année 2018
			2019 *	2018	
Dossiers déposés	38	20	89	91	405
Décision de recevabilité par les commissions	34	17	95	79	365
- Dossiers recevables	34	16	91	72	319
- Dossiers irrecevables (A)	0	1	4	7	46
Mesures de rétablissement personnel (B)	5	16	27	39	116
- Mesures imposées suite RP sans LJ	5	16	27	38	114
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	1	2
Mesures de réaménagement des dettes (C)	39	28	92	38	232
- Plans conventionnels conclus	3	3	9	5	27
• dont plans d'attente	2	0	4	2	15
- Mesures avec ou sans effacement	36	25	83	33	205
• dont mesures d'attente	17	6	31	18	91
Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	3	3	11	6	46
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	47	48	134	90	440
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nb)	2	0	3	0	6

* provisoire

En mars 2019, les commissions ont été saisies de 20 situations de surendettement et en ont traité 48 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 2,2 % sur les trois premiers mois 2019 par rapport aux trois premiers mois 2018 (89 dossiers contre 91 dossiers).

A fin décembre 2018, 299 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 4,2 % sur cette période.